

vagues qu'on peut s'attendre à des écarts considérables entre les réponses des États membres. Le questionnaire reste au niveau des problèmes mondiaux, des mesures à prendre pour les résoudre, des priorités et des contraintes. Mais il ne fait nullement mention des objectifs, thèmes, cibles et autres éléments utilisés pour structurer le Plan et préciser son contenu. Il sera sans doute possible de traduire les réponses reçues dans le langage propre au Plan, mais ce sera là une tâche colossale qui laissera beaucoup de place à la discrétion du Secrétariat.

Ce type de questionnaire aurait été tout à fait indiqué il y a une dizaine d'années, lorsqu'on a tenté pour la première fois de définir les problèmes mondiaux, ce qui avait donné le document 16C/4, qui se voulait un plan d'ensemble à long terme. Le questionnaire s'attarde sur l'analyse des problèmes mondiaux; or, si on passe de l'un à l'autre des documents de planification 18C/4 à 21C/4, on se rend compte que cette analyse n'a pas tellement changé. Par contraste, le questionnaire de consultation utilisé lors de la préparation du premier Plan à moyen terme (19C/4) était bien détaillé et permettait de donner des réponses structurées. Le présent questionnaire, pour sa part, semble prendre pour hypothèse que le deuxième Plan peut être élaboré à partir de rien, en s'inspirant le moins possible du Plan et du programme actuels.

Ce sont là des considérations dont il faudra tenir compte dans la préparation des réponses au questionnaire. Le tour de force consistera à formuler les réponses de telle sorte qu'elles aient le meilleur impact possible sur la définition et le choix des objectifs, des thèmes, des cibles et des actions du programme. Il semble peu probable qu'au lendemain de cette consultation, la perception des problèmes mondiaux auxquels l'Unesco s'attaquera dans son deuxième Plan à moyen terme ait changé considérablement. Mais il demeure possible de répondre aux questions en exprimant des avis sur les aspects plus spécifiques du Plan, ceux où un changement s'impose et où les vues du Canada pourraient exercer une influence déterminante.

Le présent document a pour objet de fournir des renseignements et des données d'analyse qui pourront servir à l'élaboration des réponses au questionnaire. Chaque question sera traitée de la manière suivante: il y aura d'abord un résumé des renseignements pertinents, destiné à mieux circonscrire le contexte dans lequel les réponses pourront être envisagées. En second lieu, certaines considérations susceptibles d'influer sur les réponses possibles seront énoncées. Enfin, un choix de réponses possibles, ou d'éléments de réponses possibles, sera proposé. Dans la plupart des cas, ces réponses peuvent être considérées comme faisant partie d'un éventail d'options; le présent document se propose de faciliter la formulation d'une réponse réfléchie sans pour autant la prédéterminer. Dans certains cas, pour des besoins de cohérence, plusieurs questions seront regroupées et discutées ensemble et les renseignements pertinents ne seront pas toujours strictement séparés des considérations.